



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

TROISIÈME CONGRÈS ORDINAIRE DE LA RADDHO

DAKAR, 23 ET 24 FÉVRIER 2008

**RAPPORT MORAL
DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

INTRODUCTION

DE LA FOI MILITANTE AU MILITANT SAVANT

- **La foi militante**

De 90 à 2008, la RADDHO a dix –huit (18) ans. Aux débuts des années 90 qui ont lancé les transitions démocratiques en Afrique, mais aussi les premières organisations africaines de promotion et de protection des droits humains et les premières sessions de la Commission africaine des droits humains, les premiers partis et les premières élections pluralistes. Années marquées par l'enthousiasme, la ferveur et la foi des néophytes que nous étions.

Tous les militants des droits humains provenaient des syndicats, des partis politiques, d'opposition et de divers milieux non partisans qu'on appelait des « démocrates sincères ». C'est en réalité ces années de dégel de la chute du mur de Berlin qui ont façonné la première identité de nos organisations. **Identité militante marquée** par la foi aux droits humains, le compagnonnage, la confiance. En réalité, il n'y avait pas d'enjeux, des enjeux de pouvoir ou institutionnel.

- **La phase de l'identité hybride**

La deuxième phase et le contexte africain nouveau qui le caractérise, les crises de croissance qui commencent à se manifester 5 ans après avec les balbutiements de l'institutionnalisation, les difficultés liées à faire fonctionner un appareil administratif, à faire face aux pressions nationales et internationales en matière de promotion et de protection des droits humains à ceux des militants mais surtout et principalement à ceux des partenaires financiers de plus en plus exigeants et de moins en moins généreux.

Cette phase coïncide également avec les crises de croissance des démocraties africaines avec des élections présidentielles dont les contentieux non réglés juridiquement aboutissent à des conflits armés, des crises politiques qui installent durablement l'instabilité politique dans certains pays africains, Côte d'Ivoire, Congo Brazzaville, Guinée Bissau, Togo etc.

Pour la RADDHO, cela a abouti à l'organisation du Premier Congrès ordinaire de 1998. Tous, nous sentions, en tout cas dans la grande majorité, qu'il nous fallait **changer ou périr**. Cela va être le point de départ d'une crise de croissance « contrôlée », « contenue » par les débuts de la première professionnalisation.

Pour beaucoup de militants, la professionnalisation et ses succès constituaient une menace, une forme d'exclusion de ceux qui n'avaient pas « d'expertise » en matière de droits humains.

La deuxième identité de la RADDHO a commencé à être forgée, ce qu'on peut appeler sa modernisation, son institutionnalisation, son positionnement dans la galaxie des organisations de droits humains. Tout cela s'est opéré avec la résistance d'une partie des membres de l'organisation.

Et si la RADDHO avait une identité Hybride : organisation mi-professionnelle, mi-militante, mi-africaine, mi-sénégalaise ?

L'année 2002 sera le point d'orgue de la crise, avec bien entendu l'immixtion du parti au pouvoir pour soutenir la dissidence au sein de la RADDHO, on connaît comment tout cela a fini. En un mot, c'est un nouveau travail de Sisyphe qui commence.

Entre 2002 et 2008, il faut bien avouer que le contexte mondial a changé le positionnement des droits humains dans les relations internationales qui ont bien évolué depuis les événements tragiques survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001. La lutte contre le terrorisme a pris le pas sur la promotion et la protection des droits humains. Cette option internationale des Etats-Unis avec ses conséquences catastrophiques en matière démocratique avec la réélection « contestée » de Bush ne sera pas sans incidence sur le Continent. Beaucoup de dictateurs vont se sentir libérer ; si bien qu'aujourd'hui, on ne peut pas saisir cet essoufflement démocratique dont beaucoup de pays souffrent actuellement sans s'interroger sur le recul des Etats-Unis qui en la matière, est quand même un pays de référence en matière de démocratie.

Le contexte actuel se caractérise aussi par la croissance des ONG de droits humains, mieux beaucoup d'ONG de développement en Afrique, au Sénégal inscrivent les droits humains dans leur agenda.

Le développement des droits humains, son intérêt pour l'opinion nationale et africaine, mieux sa socialisation doivent beaucoup à l'activisme de la RADDHO. Tout cela, il faut bien le noter dans le contexte de sous développement, de pauvreté, de rareté, contexte également d'hostilité politique, notamment du pouvoir d'Etat. La Gageure pour beaucoup d'acteurs non étatiques, c'est « l'indépendance » vis-à-vis de l'Etat, vis-à-vis des partis, c'est la rigueur morale et intellectuelle, c'est en toute circonstance de garder la ligne RADDHO. Aujourd'hui cette ligne est reconnue et gagne de plus en plus en légitimité. Il faut la renforcer.

Tout ce qui précède n'est pas sans rapport avec la structure actuelle de la RADDHO où l'appui institutionnel de moins en moins important risque de constituer à la longue **une menace même pour la survie de l'organisation.**

- **La phase du militant savant**

Aujourd'hui, plus que jamais, l'expertise est de plus en plus exigée, la maîtrise des nouvelles technologies de communication, de lobbying, de fundraising, de rédaction des rapports, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes. Au point tel que, **poussé à l'extrême, l'expertise peut tuer le militantisme et lui ôter toute son âme.** Car on va changer les militants en technocrates. Toutes les disciplines sont enseignées dans les universités occidentales.

Les grandes organisations internationales exigent les deux qualités, l'expertise et le militantisme. En matière de droits humains, il faut être à la fois Savant et militant, c'est aujourd'hui ce qui fait la force des organisations internationales. Mais le contexte africain est très différent. En effet, dans ce pays, les droits humains font partie des relations internationales, les ONG de droits humains prennent une part importante de la diplomatie de ce pays. De plus, la culture consistant à créer et financer des organes de régulation dont la seule fonction est de critiquer l'Etat est forte et contribue à stopper les dérives, les dérapages des Etats. Bref, les ONG de droits humains, contribuent à donner l'impression d'achèvement du système démocratique avec la presse. D'où d'ailleurs cette alliance plus ou moins implicite entre la presse et les ONG de droits humains.

Dans ces pays également, il existe une culture de la philanthropie non pas celle qui consiste à renforcer le pouvoir comme cela se fait en Afrique où généralement c'est l'association de la première Dame qui attire non sans intérêt les faveurs des bailleurs privés, mais la philosophie de la philanthropie qui consiste à aider les contre-pouvoirs qui en ont besoin à se renforcer.

Mieux, ailleurs il existe des entreprises dites sociales, qui ont une vocation à soutenir les organisations de la société civile et qui bénéficient de réduction fiscale sur ses sommes, c'est-à-dire que l'Etat encourage la philanthropie.

Ici, c'est l'inverse, l'Etat contrôle quand on est mal pensant, ou vous invite à quitter la table. La méthode la plus insidieuse, tout le monde vous encourage et personne ne vous soutient.

Cela fait partie des grands handicaps du système. Les Etats africains doivent réfléchir à des méthodes endogènes de financement des sociétés civiles africaines crédibles au lieu de jouer, de laisser à l'extérieur le soin exclusif du financement des organisations de la société civile.

LES DEFIS ACTUELS DE LA RADDHO

- **La structuration de l'organisation**

- **D'une organisation Sénégalaise à vocation panafricaine vers une organisation véritablement panafricaine**

- **Vocation internationale**

Depuis 90, la RADDHO a configuré sa vocation internationale dès la mise en place du Comité d'initiative en fin 88 et l'Assemblée générale constitutive qui a connu la participation de plus de 10 nationalités africaines. Le Bureau dit bureau national a toujours été dominé par les sénégalais.

Dans la presse internationale aujourd'hui, la RADDHO est perçue, désignée comme une organisation panafricaine basée à Dakar.

La Question qui se pose à nous d'abord, c'est comment passer de la vocation africaine à la structure africaine de la RADDHO.

Un des grands défis de ce congrès et de réfléchir et de poser les premiers jalons d'une organisation africaine à vocation internationale. Donc une organisation avec des **sections africaines**, une organisation représentée à l'Union africaine, à Addis Abeba, à l'ONU, à Genève et à New York. Non pas une représentation purement symbolique mais réelle.

C'est pour cela que nous allons proposer un nouvel organigramme qui permet d'adopter la vocation de la structure : avec la création d'un Secrétariat international, nous avons proposé des postes de vice – président(e). A y réfléchir, si nous avons un secrétariat international, le terme adopté c'est **Secrétaire chargé(e) de**. Chaque Secrétaire et / ou chaque vice-président(e) doit travailler à mettre en place une équipe sous régionale, discutées et approfondies.

- **Avec ce défi, la professionnalisation et le militantisme**

Dans bien des domaines, éducation aux droits humains, observation des élections, alerte d'urgence, élaboration de programme, rédaction de rapports, gestion financière, la RADDHO dispose de personnes ressources. Concernant l'observation des élections et la formation en matière de droits humains, nous disposons d'une masse critique.

- **Les Sections Nationales**

Là également, le salut vient de l'expertise, du militantisme et d'une véritable politique de décentralisation. Il faut diffracter les responsabilités de manière à ce que la réappropriation

de l'organisation par les sections nationales et leurs démembrements soit une réalité. La décentralisation des activités au sein des démembrements ne se discutent pas non plus, il faut que les sections soient prêtes en termes de motivation, de ressources humaines et de ressources financières. De ce point de vue, il faut absolument développer la formation pour permettre une autonomie relative et progressive des sections et de leurs démembrements.

Le ou la Directeur (trice) / le ou la secrétaire Exécutif (tive) national(e) et tous les départements doivent être en principe des professionnels doublés de militants.

➤ **Les Observatoires des droits humains**

Entre 1990 et 1998, les observatoires n'étaient pas nombreux et ne disposaient pas de siège. De 99 à 2007, tous les Observatoires étaient dotés de siège. Avec les charges fixes et les difficultés de la mise en œuvre du programme Diakonia, seuls les observatoires de Saint – Louis, Kolda, Diourbel fonctionnent.

Il nous faut également engager des réformes allant dans le sens d'une décentralisation de certains département techniques, ceux concernant la vie de l'organisation, décentralisation et droits humains, la transparence dans la gestion des mines de types « publiez ce que vous payez », etc. les discussions pourraient permettre d'approfondir la réflexion sur ces questions.

Dans les observatoires, il faut travailler à tuer le bénévolat.

L'expertise et le militantisme ne suffisent plus

- Il nous faut une motivation pour faire face aux nouveaux défis qui demandent beaucoup plus d'efforts qu'avant car, il faut aller au-delà des frontières pour construire une véritable RADDHO, après la Guinée Conakry, la Mauritanie et la Guinée Bissau restent les prochaines cibles ;
- Il faut renforcer le travail et l'esprit d'équipe, je dirais même de famille, car le temps semble avoir eu raison de nos nerfs. Il nous faut plus de rigueur morale et intellectuelle, plus de loyauté envers l'organisation ;
- Il nous faut réformer l'organisation, faire en sorte que chaque militant(e), chaque membre du bureau sorte gagnant de cette épreuve parce qu'il aura gagné en contribuant à promouvoir les droits humains, mais qu'au plan familial et de son bien être social qu'il sorte également gagnant ;
- Il faut l'avouer, le bénévolat tue les organisations africaines. Les militants et défenseurs de droits humains, doivent également se former s'ils veulent réellement faire des droits humains leur gagne-pain ;
- Il faut que nous travaillions de manière à ce que toute responsabilité au sein de l'organisation permette à celui qui l'exerce de faire fonctionner son département et de gagner lui-même son salaire.

Les programmes, leurs contenus et leur mise en œuvre

La RADDHO a gagné réellement en matière d'expertise, entre 2002 et 2008, une vingtaine de projets ont été exécutés au Sénégal et en Afrique. En plus, la RADDHO a réalisé un film en 2004 sur les mines antipersonnel.

La RADDHO a coordonné plusieurs programmes dont l'ambitieux programme Afrimap de OSIWA. Ce programme a été exécuté car sur les trois rapports concernant la justice, l'Education et la participation politique, les deux sont prêts à être soumis à la validation.

Pourtant, la RADDHO a eu moins de moyens financiers qu'entre 1998 et 2002. Tout cela pour dire que l'après 11 septembre a été très mal ressentie par l'organisation.

Aujourd'hui, le grand défi, c'est la transformation progressive de nos partenaires en agent d'exécution des programmes, autrement dit sur le terrain des droits humains et de la gouvernance.

A cela, il faut ajouter les compétences des ONG africaines qui viennent solliciter aux mêmes sources de financement. Quand tout le monde fait la même chose et s'adresse aux mêmes partenaires, il faut savoir faire la différence.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La créativité et l'innovation sont les deux mamelles qui doivent nourrir en permanence les organisations de la société civile si elles veulent être viables et inscrire leurs actions dans la durabilité.

La première tâche c'est l'identification de la nouvelle mission de la RADDHO dans l'étape actuelle de son développement, de son image dans l'opinion africaine et internationale : une organisation panafricaine à vocation internationale.

Donc l'étape actuelle constitue une phase intermédiaire de cette vocation panafricaine. Il nous faut, dans les années qui viennent construire des sections nationales dans toutes les régions du continent et convoquer une assemblée générale des sections nationales de la RADDHO.

Ce parachèvement dans la construction de l'organisation est la seule manière d'envisager avec efficacité et optimisme la décolonisation des droits humains sur le continent. Cette autonomie nous permettant de balayer nous-mêmes devant notre porte avant tout le monde.

ESSOUFFLEMENT DES PROCESSUS DÉMOCRATIQUES

Aujourd'hui le continent africain est caractérisé par :

- de fortes tentations de la restauration de la culture et de l'idéologie de l'OUA ;
- de fortes résistances au changement dans plusieurs pays du continent ;
- une crise de leadership et générationnelle ;
- une faiblesse des mécanismes de prévention et de résolution des conflits ;
- une absence de cohérence sur les sanctions à prendre contre les nouvelles formes de coups d'Etat aux conséquences souvent plus tragiques que les coups d'Etat militaires dont :
 - les coups d'Etat électoraux qui génèrent souvent des conflits politiques complexes et des violences armées dans plusieurs pays du continent (Kenya, Nigeria, Tchad, RDC, Togo, République Centrafricaine etc.).
 - la persistance de contentieux électoraux qui plombe et gangrène le processus démocratique (Sénégal, Mali, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Togo etc.)
- des coups d'Etat constitutionnels et la restauration des partis états et de la présidence à vie : Plusieurs chefs d'Etat africains procèdent à des réformes constitutionnelles qui consistent à faire sauter tous les verrous destinés à limiter les mandats et à faciliter l'alternance démocratique. Bref tous les principes et résolutions contenus dans l'Acte Constitutif et la déclaration du NEPAD destinés à consolider et renforcer l'Etat de droit, la démocratie et les droits humains sont restés lettres mortes.
- la lutte contre l'impunité est loin d'être une réalité du fait :

- de la faiblesse des institutions judiciaires nationales souvent sous le contrôle étroit de l'exécutif,
- du manque cruel des moyens humains, financiers et logistiques d'institutions telles que : la Commission Africaine des Droits de l'Homme, la Cour Africaine de Justice et la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Cette Cour qui vient d'être créée a toutes les peines du monde à trouver ses marques.

Toutes choses qui expliquent aujourd'hui que l'écrasante majorité des auteurs de crimes internationaux qui comparaissent à la CPI sont d'origine africaine, ce qui pose la question de la souveraineté du Continent en matière judiciaire et qui explique l'impunité qui gangrène l'Afrique.

L'urgence d'une conférence sur l'impasse des transitions démocratiques sur le continent africain n'est plus à démontrer pour créer les conditions d'un nouveau souffle démocratique en Afrique.

LA SITUATION AU KENYA

Un des véritables défis de ce sommet pour les chefs d'Etat est de se pencher en toute lucidité et sans complaisance sur le cas du Kenya qui a surpris la communauté africaine et internationale à l'instar des événements survenus en quelques années en Côte d'Ivoire.

Le cas du Kenya, loin d'être un cas isolé explique jusqu'à la caricature la crise de leadership et générationnelle qui sévit sur les pays de l'Union, la persistance du nanisme politique qui consiste à instrumentaliser les fibres identitaires, les zones d'indétermination, d'irrationalité bref la part bestiale et infrahumaine.

Les conséquences sont là : plus d'un millier de morts, 250 000 personnes déplacées et une confusion politique, économique et sociale qui laissent la communauté africaine et internationale totalement impuissante devant l'emballement de la violence au Kenya où nous assistons à des crimes de masse de nature interethnique qui rappelle à tous points le Rwanda comme l'a si bien dit le Président de la Commission de l'Union Africaine.

En peu de temps on a vu s'effondrer le mythe de la stabilité politique du Kenya, pays réputé être le grand parc animalier de l'humanité.

Parce que tout simplement les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits de l'Union Africaine n'ont pas fonctionné correctement. Il est pour le moins surprenant de constater l'absence d'observateurs de l'Union Africaine aux élections du Kenya, qu'il n'y est pas eu de mission exploratoire qui aurait pu permettre d'anticiper sur les événements.

La **RADDHO** recommande fortement le recours à :

- L'article 30 de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine qui doit être appliqué au Kenya car les événements s'expliquent par un coup d'état électoral dont l'auteur n'est personne d'autre que le Président MWAI KIBAKI, or l'article 30 dit clairement : « les gouvernements qui accèdent au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels ne sont pas admis à participer aux activités de l'Union »
- la création immédiate d'une commission d'enquête internationale composée d'experts indépendants pour faire éclater la vérité sur les violations graves et massives des droits humains au Kenya, identifier tous les responsables qui sont à la source de ces événements pour les traduire en justice et les punir.

La **RADDHO** met en garde l'Union contre toutes les solutions de médiation et de compromis qui consistent à faire passer par pertes et profits les graves crimes commis qui sont à la base de la tragédie kenyane. De telles solutions ne font qu'encourager l'impunité et réduire toute la portée symbolique du fameux « *plus jamais ça* » en une litanie tout à fait abstraite.

LA SITUATION AU DARFOUR

En dépit des efforts de la communauté africaine et internationale, en dépit de la création de l'AMID la situation au Darfour n'a pas fondamentalement changé en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes, celle des travailleurs humanitaires et même des militaires africains. En ce qui concerne la médiation de l'Union Africaine et des Nations Unies, la situation est rendue complexe par la résistance, les attermolements, les indécisions et autres manœuvres du gouvernement de Khartoum mais aussi de l'émiettement et de la fragmentation des mouvements de rébellion armés du Darfour.

SUR LA SITUATION AU TCHAD

La RADDHO :

- Exprime sa vive préoccupation par rapport aux menaces qui pèsent sur la vie des défenseurs des droits de l'Homme vivant au Tchad et au Kenya ;
- Lance un appel à l'Union Africaine et au Conseil de Sécurité pour :
 - exiger de Déby qu'il donne une preuve de vie des leaders de l'opposition arbitrairement détenus;
 - Faire pression sur les autorités tchadiennes et kenyanes afin qu'elles garantissent la sécurité et la liberté des défenseurs des droits de l'Homme ;
 - Prendre toutes les décisions idoines pour la restauration du dialogue politique, la poursuite des auteurs des graves crimes contre les droits humains.

IMMIGRATION : ABSENCE DE VISION POLITIQUE

Face à la politique européenne de l'immigration caractérisée par la clôture, une politique de la forteresse Europe qui étend aujourd'hui ses frontières jusqu'aux côtes de l'Afrique, politique de répression, l'Afrique quand à elle demeure réactive, passive et ne fait que subir à l'instar d'ailleurs de la politique des APE. Elle n'élabore aucune alternative face à l'Europe ou aux Etats-Unis. Le résultat est que face à la délivrance malthusienne des visas, les jeunes africains sont parmi les jeunes au monde qui ne jouissent pas de la liberté de circulation. C'est ce qui explique aujourd'hui l'immigration suicidaire qui se manifeste à nos yeux comme l'échec le plus cuisant des politiques de développement des élites africaines.

Il est temps d'organiser à l'échelle internationale un sommet sur la question de l'immigration et le droit à tous les êtres humains de circuler partout dans le monde. L'Afrique doit absolument mener une réflexion profonde sur cette question et prendre les initiatives permettant la mise en œuvre d'une telle recommandation.

Il est pour le moins paradoxale dans le cadre d'une mondialisation que tout le monde appelle de ses vœux que les biens circulent, que les capitaux circulent et qu'une catégorie des êtres humains ne peut circuler. Aujourd'hui le jeune européen ou le jeune américain de 20 ans a beaucoup plus de possibilités de circuler partout ailleurs dans le monde que le jeune africain de 20 ans. Il est temps de mettre un terme à une telle discrimination d'autant plus qu'il est possible aux investisseurs de venir de partout pour exploiter les richesses de l'Afrique.

AUDIT DE L'UNION : RÉFORMER OU PÉRIR

Conscients des enjeux et désireux d'accélérer le processus d'intégration, des débats difficiles mais nécessaires ont été engagés par la Conférence des chefs d'Etats et de Gouvernements sur la question complexe du Gouvernement de l'Union au 9^{ème} sommet d'Accra.

Mais également face aux multiples dysfonctionnements des organes, aux conflits de compétence et d'autorité au sein de la commission ou entre les organes de l'Union notamment :

- La commission (relations entre le Président et le vice-Président, le Président et les Commissaires, entre le Président l'Union et le Président de la Commission), la compétence des commissaires, les critères de leur recrutement de même que la nature de leurs attributions,
- la léthargie du parlement Panafricain méconnue par les populations africaines,
- Les difficultés liées à la mise en place de l'ECOSOC,
- La transparence dans la gestion financière de l'organisation.

Toutes difficultés qui donnent l'image dominante de l'impuissance, de l'absence de viabilité de l'Union, bref qui donnent actuellement l'impression d'une régression au sein de l'opinion africaine et mondiale six ans après Durban, et huit ans après Lomé.

Consciente de ses difficultés l'Union Africaine n'a pas été sans réaction. C'est ainsi qu'au sommet d'Accra, une décision salutaire a été prise par la création d'un panel de haut niveau, composé d'éminentes personnalités africaines dont l'objectif est d'auditer les organes de l'Union et de faire des recommandations. Ce panel dirigé par le **Professeur Adébayo ADALEJI** est composé de treize (13) membres et six (6) personnes ressources a produit cent soixante treize (173) recommandations pour redynamiser l'Union.

La **RADDHO** salut le travail remarquable de ce panel qui a également auditionné la société civile africaine.

La Commission de l'Union Africaine a également fait des observations très pertinentes sur le rapport d'audit du panel.

Par conséquent la Conférence de l'Union dispose aujourd'hui, de précieuses recommandations et d'importants éléments d'informations qui, s'ils sont réellement mis en oeuvre permettront à l'Union de bien rebondir.